

GRUPE ATLANTIQUE DE PLONGÉE

FONDÉ EN 1956 – AFFILIÉ À LA FFESSM AU N° 034400

Agrément jeunesse et sport n° 44S81

Adhésion du 19 septembre 2023 au 30 septembre 2024

Nom : Prénom :

Niveau de plongée :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

Email :

Date de naissance : Département : Ville :

Personne à prévenir en cas d'accident :

Nom : Prénom :

Adresse:

Code Postal : Ville :

Tél domicile : Tél portable :

TARIFS - SAISON 2023/ 2024

INSCRIPTION :

Adhésion	15 €
Licence FFESSM	46 €
Participation aux frais	84 €
TOTAL	145 €

TARIFS FORMATIONS : (A ajouter au tarif de l'inscription)

FORMATIONS	
N1 *	130 €
Poursuite de formation **	50 €

* inclus : un carnet de plongée + 4 sorties à la carrière de Questembert et le prêt du matériel manquant (excepté palmes-masque-tuba et combinaison que chaque adhérent devra obligatoirement acquérir)

** Pour les personnes n'ayant pas terminé leur formation l'année précédente

La non-participation aux plongées n'entraînera pas de remboursement

Documents nécessaires à la prise en compte de toute inscription/ réinscription

- Fiche d'inscription remplie
- Carte d'accès à la piscine pour les anciens adhérents (pour mise à jour)
- Une copie du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine de moins de 1 an. N'oubliez pas de garder votre original
- L'autorisation parentale datée et signée pour les enfants mineurs.
- Copie carte de niveau et RIFAP pour les nouveaux adhérents
- Charte relative aux formations datée et signée
- Le règlement, par chèque (paiement en 3 fois possible) à l'ordre du GAP , espèces, ou virement bancaire (joindre preuve du virement)

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number) FR76 1380 7001 3333 0198 3055 337			BIC (Bank Identification Code) CCBPRFPNAN	
Code Banque 13807	Code Guichet 00133	N° du compte 33019830553	Clé RIB 37	Domiciliation/Paying Bank BPGO ST NAZ. OCEANE

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La communication au sein du club se fait par mail et whatsApp.

Les formations se déroulent sur une saison de septembre à juin.

Les tarifs annoncés sont valables pour une saison. Tout paiement est définitif.

Les entraînements libres et formations se déroulent le lundi de 20h à 22h à l'Aquaparc de Saint-Nazaire.

Certains cours théoriques peuvent être proposés sur un autre jour en fonction de la disponibilité de l'encadrement.

Le club ne peut être tenu pour responsable en cas d'interruption des entraînements ou formations du fait de raisons indépendantes de sa volonté.

Les plongées de formation en milieu naturel se déroulent le samedi ou dimanche (matin et/ou après midi), éventuellement en semaine selon disponibilités des encadrants.

Vous pouvez également souscrire une assurance spécifique à la plongée auprès du Cabinet Lafont www.cabinet-lafont.com.

Il appartient à chaque plongeur de réaliser les démarches auprès de l'assureur.

Pour rappel, seule la responsabilité civile est comprise dans la licence de la FFESSM.

Date	Signature
------	-----------